

M A I R I E  
de  
S T E I G E  
67220



## **INFORMATIONS**

Steigeoises et Steigeois,

Notre village a vécu ces dernières semaines des moments difficiles. Les graffitis sur les murs et la porte d'entrée de la mairie, pleins de haine et de racisme, nous ont tous bouleversés. Il est de notre devoir de condamner ces gestes odieux rappelant la guerre, les camps de concentration et d'extermination. L'enquête menée par la gendarmerie suit son cours.

### **Interdiction de divagation de chiens**

Suite à de nombreuses plaintes parvenues à la mairie vous trouverez ci-après l'Arrêté Municipal interdisant la divagation des chiens.

**Article 1** - Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse dans les rues et les zones publiques, à l'intérieur du village.

**Article 2** - Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

**Article 3** - Les infractions à l'arrêté municipal sont passibles d'amende.

### **L'impact des sécheresses sur nos forêts communales et privées**

Suite à ces périodes de sécheresses et de fortes chaleurs, les bois fragilisés par le manque d'eau ont subi l'assaut des scolytes et ont déperé. Il suffit de regarder autour de nous pour constater l'ampleur des dégâts. L'ONF en charge de la gestion de la forêt communale en concertation avec la commune, fait le nécessaire pour exploiter ces bois et les écouler sur le marché. Malheureusement le marché est complètement saturé et les prix des bois se sont effondrés. Contrairement à la tempête de 1999, ni les sapins déperissants, ni les épicéas scolytés ne peuvent être stockés sous eau pour des raisons techniques, ce qui provoque l'engorgement des marchés. Devant l'ampleur des dégâts les directives ne peuvent pas toujours être appliquées.

Les propriétaires privés rencontrent les mêmes problèmes et les mêmes difficultés. Ils sont invités à prendre contact avec le CRPF, Centre Régional de la Propriété Forestière qui pourra leur apporter les conseils utiles en cette période de grande crise.

### **Travaux d'élagage et de débroussaillage**

Le Réseau de Transport d'Electricité – RTE- a mandaté l'entreprise RAMBAUD FORET pour intervenir sous et aux abords de la ligne de 63 000 volts Sélestat –Saint Blaise. Ces travaux sont prévus jusqu'au 8 novembre.

## Typhus du chat

On nous signale une épidémie de typhus chez le chat. La maladie entraîne une gastro-entérite infectieuse. Elle est très contagieuse et souvent mortelle pour le chat si elle n'est pas traitée rapidement. Le vaccin est le seul moyen de prévention. Les symptômes suivants seront observés : diarrhées hémorragiques, nausées, vomissements, tremblements, fièvre, fatigue extrême, baisse d'appétit.

Le virus est extrêmement résistant dans l'environnement, il peut même être ramené à la maison sous les semelles par exemple. Il est conseillé de désinfecter l'environnement à l'eau de Javel.

## TAXI'VAL

Le transport TAXI'VAL a repris après la négociation d'une nouvelle convention. Pour réserver un trajet, il faut prendre contact en téléphonant au 06 24 02 57 48 de 8h à 12 h du lundi au vendredi. TAXI'VAL fonctionne de 9h à 15h30 du lundi au vendredi.

Le prix du trajet, tarif unique est fixé à 3€.

## Communiqué de La Poste

La Poste se transforme pour s'adapter à l'essor du commerce en ligne, l'émergence de besoins dans le domaine des services et la baisse des volumes de courrier.

Depuis le 22 octobre, le facteur réalise sa tournée sur une amplitude élargie et peut être amené à passer le matin ou l'après-midi à votre domicile.

Pour satisfaire ses clients La Poste propose de Nouveaux Services facteurs : visite du facteur au domicile des séniors avec le service « Veiller Sur Mes Parents », accompagnement au numérique des foyers séniors avec la tablette Ardoiz, livraison de courses et de repas.

Le facteur peut aussi vous procurer des produits tels que des carnets beaux timbres, des stickers de suivi ou des emballages prêts à poster.

## Diverses informations

- **Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918.**  
Afin de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille, j'invite les Steigoises et Steigois à se rassembler nombreux autour du monument aux morts **le lundi 11 novembre à 11h15**. A cette occasion j'invite également la population à pavoiser leur maison. A l'issue de la manifestation tous les participants sont invités au vin d'honneur, offert à la salle de la mairie
- Communiqué de Domial : un logement est disponible à compter du 20/01/2020 au 89 Grand'Rue T4 - 80 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage. Le loyer est de 425,86 € + charges de 126 €. Chauffage individuel au gaz. S'adresser au 03 89 30 80 80.
- En raison des fêtes de fin d'année le secrétariat de la mairie sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclus.
- La réception à la mairie des Steigoises et des Steigois ayant eu le bonheur de fêter en 2019 respectivement leur 80 et 85 ème anniversaire aura lieu le **lundi 23 décembre à 19 heures**
- La fête des aînés se déroulera le samedi 11 janvier 2020. Les élus auront le plaisir d'accueillir les Steigoises et Steigois nés en 1952

- **Fête en l'honneur du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du village**

L'amicale des Véhicules Etoilés invite les habitants aux festivités qui se dérouleront les samedi et dimanche 23 et 24 novembre prochains.

Elle organise le samedi en fin d'après- midi un défilé de véhicules d'époque dans la Grand'Rue suivi à l'Espace d'Animation Rural du bal de la libération.

Le dimanche matin aura lieu le même défilé à partir de 9h15/9h30 depuis la scierie jusqu'au Haut de Steige suivi de la messe à l'église Sainte Marie Madeleine à 10 heures.

A l'issue de la messe, une cérémonie officielle se déroulera aux monuments aux morts à laquelle **sont particulièrement invités tous les anciens combattants, médaillés militaires de tous les conflits jusqu'à ce jour**, ainsi que les familles des victimes de la guerre de 1939/1945 et toute la population.

La fête se poursuivra ensuite par l'apéritif concert, le repas et l'après-midi festif animés par les Joyeux Steigeois.

**A l'occasion de ces festivités, j'invite les habitants à pavoiser leur maison des drapeaux Français et des Etats Unis.**

**Avis aux promeneurs**

Afin de ne pas troubler les bovins qui paissent dans les pâturages et par mesure de sécurité, il est demandé aux promeneurs de ne pas traverser les espaces clôturés.



Photo : Christophe PRINZ

## Réparation sur le réseau téléphonique

Suite à des dégradations sur les réseaux téléphoniques (câbles à terre ou poteaux brisés...) et suite aux échanges que la mairie a eu avec les services d'orange, c'est au propriétaire qui a une panne de réseau de prendre directement contact avec son opérateur.

## Dates de battues de chasse

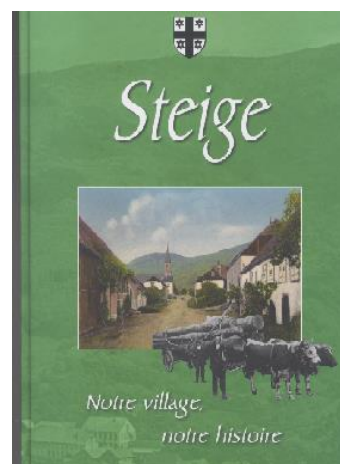
Côté endroit : 9 et 23 novembre – 7 décembre 2019 – 11 janvier et 1<sup>er</sup> février 2020

Côté envers : 12 novembre 2019 et 2 décembre 2019

## Livre « Steige, notre village, notre histoire »

Pour les fêtes de fin d'année, pensez à faire plaisir à vos proches, aux membres de votre famille, à vos amis ou connaissances, offrez leur un cadeau de valeur, le livre « **Steige, notre village, notre histoire** ».

Vous pouvez vous le procurer au tarif de 37 €, à la mairie.

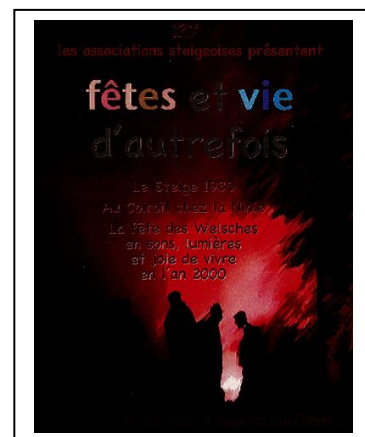


## DVD Fête des Welsches

Le secrétariat de la mairie a encore en dépôt et en vente à 10€ de la part de Monsieur Denis GROS des DVD concernant la Fête des Welches organisée par les associations Steigeoises et les Steigeois en 2000.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

Ce beau souvenir peut aussi faire l'objet d'un cadeau pour Noël.



Bien cordialement

Le Maire  
Roland MANGIN